



Union Nationale des Syndicats Autonomes

CIRCULEZ Y A RIEN A VOIR

Pour une fois l'Administration a été plus rapide que les OS, elle nous adresse son compte-rendu du GT Aériens du 15.02.2013 le 18.02.2013

Compte-rendu ou SATISFECIT ?

En tout cas ce GT est pour l'UNSA un :

GÉNÉRATEUR de SINISTROSE

Sinistrose car :

1. le groupe de travail devient une instance de plus où les OS sont informées des décisions déjà prises et où les négociations n'interviennent que sur des placements de virgule ;
2. nous devons travailler plus pour gagner moins. Les contraintes professionnelles s'accroissent (500 heures de vol/pilote avion et 20% de nuit). Pour les hélicoptères, leur tour viendra (ex maintien de l'ordre...) des stages de plus en plus NOMBREUX de plus en plus SÉLECTIFS et de plus en plus DISCRIMINATOIRES (Anglais ; APRS ... etc) ;
3. quant à la promotion sociale la loyauté et l'engagement professionnel ne valent RIEN. Seule compte la proximité du DÉCIDEUR et surtout la capacité d'avaler toutes les couleuvres (plus c'est GROS et plus ça MARCHE ... ESPRIT de COUR ? étonnant non ?) ;
4. la refonte du statut décidée unilatéralement par l'Administration n'accouchera que d'une RÉFORMETTE :
 - pas de PNNT ;
 - pas de recul de l'âge de la retraite ;
 - pas de grille unique ;
 - pas de NBI ;
 - la grille des B ayant augmenté que de 6 pts maximum il ne faut pas s'attendre à plus !!!!

Devant ce constat l'UNSA a rappelé :

- son scepticisme sur le format futur des BSA uniquement basé sur le déploiement du BEECH et des réductions d'emplois (quid de la DSO et des BSA hélicoptères) ;
- la transformation des postes de chef d'unité (CU) B en cadre A ne fera que des mécontents. Les Inspecteurs n'étant aucunement assurés de rester dans la sphère du commandement opérationnel et de fait aucune assurance de promotion pour les CU B en catégorie A. Nous ne cautionnerons pas la régression des OAI à la tête des unités aériennes surtout dans la même circonscription ;
- que l'abandon par la DG (sans négociation de sa part) de notre socle revendicatif (50 pts d'indice réels majorés pour tous les échelons ; l'IRPA augmentation et déplaçonnement ; IRPA baisse significative du nombre d'heures requises ...) oblige notre organisation à reconsidérer sa participation à des réunions où les attendus sont déjà écrits voire même en instance de publication.

NOUS SOMMES VOS REPRÉSENTANTS A VOUS DE NOUS INDIQUER CE QUE VOUS SOUHAITEZ. DÈS À PRÉSENT VOUS DEVEZ DISCUTER DANS TOUTES LES UNITÉS. TOUTES LES PISTES DOIVENT ÊTRE EXPLORÉES. MAIS C'EST ENSEMBLE QUE NOUS POURRONS PESER POUR FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX !!!

PHILIPPE BRACOU - CHRISTIAN GRAVIER DARNIS - JEAN CLAUDE BAFFOGNE

UNSA-DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 065 SUD 1 – 75012 PARIS

Local DG : 01.57.53.29.26 – **Portables** : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com ou unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr

